

## Commémoration du 8 mai 1945

***Ce 8 mai, la France commémore le 71<sup>e</sup> anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Signée en deux temps, la capitulation de l'armée du Reich a mis fin à un conflit qui fit plus de 36 millions de morts sur le continent.***



71 ans après la fin de la guerre en Europe, la France commémore ce 8 mai la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie face aux armées alliées. L'acte de capitulation du Troisième Reich se déroule en deux étapes.

Le 7 mai 1945, à 2h41, le maréchal allemand Alfred Jodl signe à Reims la reddition sans condition de l'armée allemande. Staline exigeant que la capitulation allemande se fasse à Berlin, au cœur du Troisième Reich, une nouvelle signature a lieu le 8 mai dans la ville occupée par les Soviétiques en présence de représentants de l'URSS, de la Grande-Bretagne, de la France et des Etats-Unis. Les représentants du haut commandement allemand, emmenés par le maréchal Wilhelm Keitel, signent le document qui entre en vigueur à 23h01, heure locale, soit le 9 mai à 1h01, heure de Moscou. La reddition a donc lieu le 9 mai pour les Russes qui la commémore à cette date, au contraire des pays occidentaux.

Le 8 mai devient jour férié en France en 1953 et s'impose comme la date symbolique de la Seconde Guerre mondiale au même titre que le 11 novembre pour la Grande Guerre. En 1975, le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, supprime la commémoration de la victoire alliée ce jour-là dans une volonté de réconciliation franco-allemande. C'est finalement par la loi du 23 septembre 1981 que le 8 mai est rétabli comme journée de commémoration nationale à caractère férié.